

**BULLETIN D'ADHÉSION, D'ABONNEMENT OU DE RÉABONNEMENT
 POUR L'ANNÉE 2024**

L'adhésion à *LCC Font-Vive* comprend la participation à toutes les activités de l'association, dont les adhérents sont informés par l'intermédiaire de la revue trimestrielle et du site internet *cevenols.fr*. Elle est valable pour l'année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre.
 L'abonnement à la revue est valable pour 4 numéros annuels.

Vos coordonnées

(nom, prénom, adresse avec voie aux normes postales) :

Courriel et téléphone :

Tarifs (merci de cocher le mode de règlement retenu et de cocher la bonne case)

J'adhère à <i>LCC Font-Vive</i>, je m'abonne à la revue je soutiens l'association	35 € ou plus	<input type="radio"/> par chèque <input type="radio"/> par virement	
J'adhère à <i>LCC Font-Vive</i> et je m'abonne à la revue	30 €	<input type="radio"/> par chèque <input type="radio"/> par virement	
Je m'abonne à la revue, uniquement	24 €	<input type="radio"/> par chèque <input type="radio"/> par virement	
J'adhère à <i>LCC Font-Vive</i>, sans m'abonner à la revue	6 €	<input type="radio"/> par chèque <input type="radio"/> par virement	

. Mode de règlement :

- de préférence par virement (Iban : FR23 2004 1010 0902 0001 4C03 012)
- sinon, par chèque bancaire à l'ordre de *LCC – Font-Vive* ou postal CCP N° 2000 14 C Montpellier

. À adresser avec le bulletin au trésorier :

- soit par courriel : fredericboier@orange.fr
- soit par courrier : **Frédéric Boyer, 38 impasse Croix de Régnier, 13004 Marseille**